



LES TUTO's de la FEDE

RECENSEMENT & QUALIFICATION en Mode Vidéo

1. Le recensement et la qualification, sont réservés aux membres éleveurs de notre Fédération (FF-NDV), à jour de leurs cotisations.
2. La première phase consiste à bien vérifier que vos animaux sont bien tous déclarés dans notre base de données. Si ce n'était pas le cas, vous avez la possibilité de le faire de différentes façons :
 - En nous demandant une extraction de notre base de données de votre troupeau par mail (recensement.ffndv@gmail.com)
 - En déclarant vos naissances en ligne ([ici](#))
 - En déclarant vos sorties ou rentrées d'animaux en ligne ([ici](#))
 - Sinon en allant sur notre site internet, en première page, vous y trouverez plein d'informations ([ici](#))

3. Ensuite il suffit de faire la demande de recensement avec le document PDF [ci joint](#)

Ce document est à nous retourner à cette adresse mail (recensement.ffndv@gmail.com)

Attention : Seuls les animaux de plus de **6 mois** pour les femelles et **12 mois** pour les mâles et avec plus de **3 mois de laine**, sont éligibles au recensement ou à la qualification.

C'est vous qui faite la vidéo et les photos. Attention elles devront être de belles qualités. Utilisez une ardoise pour y mettre le nom et le N° de boucle de l'animal. Pour la vidéo, commencez par un zoom de la boucle pour bien identifier l'animal puis faire le tour en insistant sur les détails comme ; Aplombs, taches, masque, cornes, oreilles Etc ... Faire les 5 photos classiques (voir détails en dernière page) et envoyer le tout via [We Transfer](#) à l'adresse mail suivante (recensement.ffndv@gmail.com)

4. Ensuite vous nous retournez les documents et le règlement (**10 € + 5 € / animal**) par chèque ou par virement et les photos/Vidéo par [We Transfer](https://www.wetransfer.com) (<https://www.wetransfer.com>).

5. A nous retourner aussi avant la commission d'approbation :

A avoir le jour de la Commission

		<u>Bélier</u>	<u>Brebis</u>
<u>Resensement</u>	L'un ou les deux parents ne sont pas inscrits au Livre des Origines	A - Uniquement si demande d'approbation à la lutte	-
<u>Qualification</u>	Les deux parents sont déjà inscrits au Livre des Origines	A - Uniquement si demande d'approbation à la lutte. B - Obligatoire C - Obligatoire	A - Conseillé, mais pas obligatoire. B - Obligatoire C - Obligatoire

A. Résultat Labogena ; Typage tremblante 3 codons

B. Résultat Labogena : Identification génétique

C. Résultat Labogena : Filiation *(Si les deux parents sont inscrits)*

Un dossier incomplet le jour de la commission ne sera pas étudié et reporté à la prochaine commission.

Pour un animal bouclé avec un numéro en dehors du territoire Français, il sera obligatoirement demandé les papiers réglementaires d'importation.

Si vous avez le moindre doute, ou si vous n'arrivez pas à récupérer les documents cités ci-dessus, vous pouvez nous les réclamer par mail à l'adresse suivante, recensement.ffnndv@gmail.com, ou bien prendre contact avec votre Correspondant Régional.